

La patinoire de Sierre est portée par trois partenaires

HOCKEY La Ville de Sierre, le HC Sierre et les investisseurs, au nom de Sierre-Valais Sport, ont signé leur intention de mener à bien un double objectif: la réalisation d'une nouvelle patinoire et la promotion du club dans l'élite.

PAR CHRISTOPHE.SPAHR@LENOUVELLISTE.CH

→ Depuis plus de trente ans que les projets de patinoire, à Sierre, fleurissent et périclitent au même rythme, c'est la première fois qu'un dossier paraît aussi solide financièrement et politiquement. Une preuve? Trois partenaires impliqués dans ce projet – la Ville de Sierre, le HC Sierre et les investisseurs emmenés par Chris McSorley – ont signé deux lettres d'intention. L'une a trait à l'infrastructure, l'autre à l'avenir sportif du club. Le Conseil général pourrait être appelé à se prononcer durant l'automne ou l'hiver 2022. Une possible votation populaire interviendrait en 2023. La patinoire pourrait être inaugurée en 2026. «C'est un timing raisonnable et réaliste», estime Pierre Berthod, président de la ville de Sierre. «Nos partenaires sont conscients que ce partenariat s'inscrit sur la durée.»



Alain Bonnet, Pierre Berthod, Christophe Roessli et Chris McSorley sont tous convaincus du potentiel de la région et du HC Sierre. SACHA BITTEL

5 QUESTIONS À...



«Il reste de nombreuses étapes à franchir»

Pourquoi faut-il croire à ce projet plus qu'aux précédents?

C'est la première fois, probablement, qu'il réunit des partenaires publics, le club et des investisseurs privés qui n'ont pas pour seule ambition de générer du rendement immobilier. Ils ont aussi des objectifs sportifs. Nous avons un but commun. Aujourd'hui, nous sommes à la fin du premier tiers. Il reste de nombreuses étapes à franchir.

Convaincre le Conseil général, notamment...

D'abord, nous devons nous mettre d'accord sur un projet qui soit réaliste et acceptable pour les trois partenaires. Ensuite, nous défendrons effectivement ce dossier devant le Conseil général lors d'un débat qui sera sain.

Craignez-vous une possible votation populaire?

Au contraire. Elle permettra aux citoyens de s'exprimer dans le cadre d'un projet important qui doit respecter le jeu démocratique. D'ailleurs, le Conseil général peut décider d'une votation populaire, indépendamment d'un référendum. Elle implique des risques mais aussi des bénéfices parce qu'avec une majorité forte, le projet sera plus solide.

D'éventuelles oppositions peuvent ralentir les procédures...

Elles font partie du processus. Un projet d'une telle envergure amène évidemment des embûches. Je préfère l'optimisme de la volonté face au pessimisme de la raison.

Avez-vous une idée du montant des frais d'exploitation?

Aujourd'hui, ils s'élèvent à un million de francs pour une patinoire vétuste qui nécessite, d'ailleurs, régulièrement des travaux d'entretien. La question des frais d'exploitation est en cours de réflexion. Ils seront aussi assumés par des locations, en lien avec le hockey mais aussi avec les commerces. Outre les loyers, il y aura des revenus annexes. Les collectivités publiques assumeront une part du déficit de fonctionnement. Les éléments financiers constituent évidemment une grosse part de notre travail ces prochains mois. **CS**

LA PATINOIRE 7000 PLACES POUR UN COÛT ESTIMÉ ENTRE 80 ET 90 MILLIONS

La Ville de Sierre et les investisseurs, au nom d'une nouvelle société – Sierre-Valais Sport –, sont d'accord sur le principe. La nouvelle infrastructure sera érigée sur le site de Condémines. Elle aura une capacité de 7000 places – 4250 sièges, 2000 places debout, 650 VIP et 10 loges – et coûtera entre 80 et 90 millions. Son modèle économique s'appuie sur un partenariat public-privé sans que la part des uns et des autres n'ait encore été définie. Il se murmure que l'apport privé pourrait s'élever à quelque 50 ou 60 millions et la participation des collectivités publiques (Sierre, autres communes et canton) à 30 millions.



Ce centre multifonctionnel permettra au Valais de rayonner à travers toute la Suisse.»

CHRIS MCSORLEY
PRÉSIDENT DE SIERRE-VALAIS SPORT

«Ces chiffres ne sont pas encore connus», coupe Pierre Berthod. «Après avoir élaboré un devis estimatif, il s'agira de déterminer précisément le coût d'investissement. Ensuite, nous définirons la part du public et celle du privé. A ce jour, il m'est impossible d'articuler un montant pour ce centre de glace.» La patinoire comprendra deux surfaces de glace, des bureaux administratifs, un restaurant et un sports bar. L'infrastructure sera complétée par des espaces commerciaux, probablement un hôtel

et un centre médical. Quant au site de Condémines, il accueillera encore un volet immobilier – surfaces commerciales et logements – afin de valoriser le quartier. «Ce centre de glace doit s'inscrire dans une valorisation intelligente du foncier et accompagner le développement du quartier», précise Pierre Berthod.

Chris McSorley, président de la société Sierre-Valais Sport, est emballé. «Ce ne sera pas seulement une patinoire, mais un centre multifonctionnel, de divertissement notamment. Il permettra au canton de rayonner à travers toute la Suisse parce qu'il y a réellement une occasion sportive de hisser le

HC Sierre au plus haut niveau du hockey helvétique.» Christophe Roessli, ancien vice-président du BBC Monthey, architecte et entrepreneur, administrateur désormais de cette société, est lui aussi convaincu. «Il s'agit de créer un quartier dynamique bien au-delà de 22 matchs de hockey par année.» La Ville espère signer un précontrat comprenant les diverses études et analyses financières et architecturales au 31 août 2022, au plus tard.

LE HC SIERRE LES INVESTISSEURS INTÉGRERONT LE CAPITAL-ACTIONS

Les investisseurs, via la société Sierre-Valais Sport, sont donc appelés à intégrer l'actionnariat du HC Sierre jusqu'à détenir, au final, 80% des actions et devenir ainsi majoritaires. Cette ultime étape, «effective lorsque l'autorisation de construire sera délivrée», précise Alain Bonnet, président du HC Sierre, sera précédée de deux échéances au gré de l'avancement du projet de patinoire. Dans un premier temps, ils acquerront de nouvelles actions pour détenir 30% du capital-actions, idéalement au 31 décembre. «L'idée est d'augmenter notre capital-actions afin de consolider notre base financière», précise le dirigeant de Graben. «Nous avons également spécifié, dans notre lettre d'intention, que le public pourra acquérir 20% des actions. L'augmentation du capital-actions sera ouverte aux supporters. En outre, un membre de la société intégrera bientôt le conseil d'administration. A l'avenir, nous tenons encore à ce que des Valaisans restent dans le conseil et dans l'opérationnel.» Autre précision qui n'est pas anodine: les investis-

seurs ne pourront pas délocaliser le club sans l'accord de l'Association du HC Sierre et de la Ville. Sportivement, le HC Sierre est donc appelé à grandir pour viser, parallèlement à la construction de la nouvelle infrastructure, sa promotion en NL. Mais il ne brûlera pas les étapes. «Non, nous continuerons à nous appuyer sur un budget raisonnable, probablement légèrement supérieur aux 3 millions, ces prochaines années. Il sera toujours assez tôt de monter en puissance et d'investir dans la première équipe dès le moment où la patinoire deviendra concrète.» Quant au projet de patinoire, auquel le club est bien évidemment associé, il constitue une grosse éclaircie dans l'horizon sportif. «Graben a vécu», assène le président. «Il y a urgence, l'incident de cet été (ndlr: une panne des condenseurs) nous l'a démontré. Notre priorité était de disposer de deux surfaces de glace.» «Le temps est venu d'amener Sierre en NL. Sans quoi, il restera en deuxième division pour les trente ou quarante ans à venir», conclut Chris McSorley.

PUBLICITÉ

RENAULT CAPTUR E-TECH PLUG-IN HYBRID

maintenant avec **leasing 0,9%** platinum

Subvention cantonale Fr. 2500.- à déduire

DÉCOUVREZ-LA DANS LE RÉSEAU DU VALAIS ET DU CHABLAIS
Infos sur www.garagedunord.ch et www.renault.ch